N° 1687. 6e Année — CINQ CENTIMES — Vendredi 26 Mai 1899

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 19
TOURCOING, rue Verte, 50

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.
L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES ..... 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES ..... 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS ..... 0 fr. 75 —
LOCALES ..... 1 fr. 00 —

Les annonces sont reçues à LILLE, aux bureaux du Journal et PARIS, l'Agence Havas, place de la Bourse, 10

TÉLÉPHONE

L'hospitalière Belgique

Il n'y a pas de pays au monde plus hospitalier que la France et pas de nation qui use plus de cette hospitalité que la Belgique.

Toutes nos villes industrielles sont envahies par les Belges, nos ateliers sont encombrés par des ouvriers de cette contrée et sous la poussée de cette marée d'étrangers, les travailleurs français cèdent souvent la place, sans même songer à protester contre l'invasion.

Ce désintéressement des nôtres ne paraît pas influer considérablement sur les sentiments de nos hôtes vis-à-vis, car depuis longtemps déjà, ils nous ont donné la mesure de leur hospitalité à l'égard des Français.

On sait comment la Belgique à l'habitude de traiter nos réfugiés politiques.

Après Victor Hugo, obligé de fuir à Jersey, après Edgar Quinet contraint d'aller solliciter un asile en Suisse et après tant d'autres proscrits reçus avec une mauvaise grâce précédant, à peu de distance, une expulsion presque toujours inévitable, la Belgique, ou plutôt le ridicule gouvernement de ce pays, a tenu à se distinguer de nouveau par un exploit d'un caractère particulièrement honteux.

On sait qu'un congrès international de mineurs se tient en ce moment à la maison du Peuple à Bruxelles.

Deux députés français, MM. Basly et Lamendin assistaient à cette réunion du travail en qualité de représentants des mineurs du Pas-de-Calais.

Or, le ministère belge s'est imaginé empêcher les travaux de ce congrès en expulsant sous un prétexte quelconque, MM. Basly et Lamendin du territoire que gouverne encore à titre provisoire, S. M. Léopold et son clérical ministère.

Les raisons invoquées pour tenter de justifier l'expulsion de nos deux compatriotes sont dûs à l'imagination des Escobars qui président aux destinées de ce pays.

Il paraît que MM. Basly et Lamendin n'ont pas su empêcher, à une époque récente, des mineurs français du Pas-de-Calais, de malmener certains ouvriers belges venant offrir leurs services à prix très-réduits aux compagnies minières.

Les deux députés en question se sont bien efforcés de ramener le calme dans les esprits et de tempérer l'indignation assez compréhensible de nos compatriotes, mais aux yeux du gouvernement de S. M. Léopold, cela ne suffit pas.

MM. Basly et Lamendin auraient dû intervenir exclusivement en faveur des ouvriers belges, et blâmer publiquement nos nationaux de ne pas savoir se résoudre à quitter la contrée pour permettre aux mineurs étrangers de prendre leur place.

Au lieu de prêcher la paix, ils auraient dû recommander aux nôtres, la fuite.

Voilà leur crime aux yeux du gouvernement de Belgique et voilà ce qui motive aujourd'hui, l'expulsion invraisemblable de deux législateurs français.

Cette mesure indignera tous ceux qui ont un juste sentiment de l'équité et elle permettra aux hommes les mieux intentionnés, de se faire une idée exacte de la valeur du gouvernement voisin.

Le Congrès, malgré le départ de MM. Basly et Lamendin a tenu à continuer ses travaux et pour que les intérêts des travailleurs n'aient pas à souffrir des sottises du ministère belge, les autres délégués français ont consenti à séjourner dont il y a lieu de les féliciter.

Nous ne voulons pas nous appesantir longuement sur ce déplorable incident, ni conseiller des représailles qui pourraient être cruelles trop facilement.

Nous tenons seulement à constater que la Belgique est depuis longtemps gouvernée par des hommes qui la déshonorent un peu plus chaque jour, aux yeux de l'Europe.

Pendant que cet étrange gouvernement accueille les bras ouverts les débris de monarchies vermoulues ; pendant qu'il offre une hospitalité parfois démonstrative, aux prétendants qui guettent de Bruxelles, le moment propice pour tenter d'étrangler notre République ; pendant enfin que ce ministère bourgeoisement bête, sympathise avec tout ce qui représente les anciens régimes, il manifeste en toute circonstance son horreur de la démocratie, sa répugnance pour le monde des travailleurs.

On expulse Basly et Lamendin, mais le lendemain on invite à dîner le prince Victor.

On a peur des idées nouvelles, on craint la poussée du socialisme, on redoute les revendications légitimes du monde d'en bas qui menace de briser, au nom du droit à la vie, le monde d'en haut.

Et ce gouvernement de pleutres se figure qu'il endiguera le torrent en expulsant, au mépris de toute justice, deux législateurs appartenant à une nation qui est en quelque sorte, la vache nourricière du peuple belge.

Nous trouvons, pour notre part, que le ministère du roi Léopold n'a peut-être pas suffisamment, à l'égard de la France, la reconnaissance du ventre.

Nous donnons sans cesse à la Belgique l'exemple des larges hospitalités.

Un peu de réciprocité ne serait pourtant point du luxe.

E. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

NOS DÉPÊCHES

Service spécial télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Conseil des Ministres

Paris, 24 mai. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

La délibération a été très longue puisque, commencée à neuf heures du matin elle n'est terminée qu'à midi moins un quart. Elle a été surtout consacrée à un examen de la situation.

Les Affaires de Madagascar et de l'Indo-Chine

Les ministres ont pris connaissance des dernières dépêches de Madagascar et de l'Indo-Chine.

Les résolutions arrêtées sur ces diverses questions n'ont pas été communiquées.

L'anniversaire de la bataille de Palestro

Le conseil a désigné le général Fabre pour représenter la France à l'anniversaire de la bataille de Palestro. Le général Fabre, qui appartenait au 3e zouaves et qui a été blessé à Palestro, sera accompagné d'un commandant et d'un officier d'ordonnance.

L'escadre française en Grèce

Le ministre de la marine a annoncé à ses collègues que l'escadre française venait d'arriver au Pirée.

Le prochain conseil aura lieu samedi.

MORT D'UN SÉNATEUR

Paris, 24 mai. — M. Théophile-Armand Neveux sénateur républicain et président du conseil général des Ardennes, est mort hier matin à dix heures. Il était né à Sezanne le 13 mars 1821.

Les visites académiques du citoyen Le Roy

Paris, 24 mai. — Le diligence qui conduit le canal dit anarchiste Le Roy et ses compagnons chez les académiciens est partie de la Place Pigalle ce matin à 11 heures, elle s'est transportée vers un café de la rive gauche. Là, le canard a l'Académie a entonné à pleine voix la *Carmagnole*, que les étudiants accompagnèrent au refrain. L'auditoire s'est mis ensuite à réclamer un discours sur l'air des lampions. Le Roy s'est conté aux applaudissements ironiques de la jeunesse des écoles.

La diligence s'est ensuite rendue à la Sorbonne. Le citoyen Le Roy et sa suite se sont rendus chez M. Gréard, où, en son absence, ils ont laissé à son secrétaire, leurs cartes de visite accompagnées d'un morceau de zinc. Ils ont ensuite été au Panthéon où du haut des escaliers, le citoyen Le Roy a fait un nouveau discours.

Au Panthéon le cortège académicide s'est rendu dans un restaurant du boulevard St-Michel où a eu lieu le déjeuner. Une délégation d'étudiants socialistes vient saluer Le Roy.

A quatre heures, les académicides quittent le Restaurant et se rendent chez M. Laviss, rue de la Sorbonne où criant : Vive Le Roy ! en chantant la *Carmagnole*. A la hauteur de la rue de la Sorbonne une vingtaine d'agents barrent le passage.

Les académicides protestent et tentent de rompre le cordon d'agents qui arrêt ent Leroy et Tom-Mandre. Des journalistes se précipitent. La foule veut dégager les prisonniers ; une véritable bagarre se produit : les coups de poing et de cannes pleuvent comme la grêle. Trois nouvelles arrestations ont été opérées : celle de M. Jarziel, du *Gaulois*, dont un agent lacéra la manche avec son sabre ; M. Sponl, du *Gil Blas*. M. Sponl est relâché ; les autres arrestations sont maintenues.

Les journalistes présents dont la plupart regrettent des horions, signèrent une pétition au préfet de police contre la conduite des agents. Nos confrères donnent les noms des agents qui se firent remarquer par leur brutalité. MM. D'Arbourg et Sponl, du *Gil Blas*, envoyèrent une plainte au procureur général.

Les Anarchistes de Levallois

M. Tonny, commissaire aux délégations a opéré samedi une perquisition au domicile de Mme Bonvin veuve de l'ex-anarchiste de Levallois arrêté récemment. N'ont domicile n'dans le jardin de cette femme la perquisition n'a amené de résultat.

LE GÉNÉRAL DODDS A PARIS

Paris, 24 mai — Le général et Mme Dodds se sont rendus hier, à cinq heures, à l'Élysée où ils ont été reçus dans les appartements particuliers par Mme Carnot, qui les a retenus jusqu'à six heures.

Le général a conféré ce matin à l'hôtel du Danube, avec le colonel Dumas, commandant par intérim la 8e brigade d'infanterie de ma ine à Rochefort, commandement dont le général est titulaire depuis 6 mois.

Cette après-midi, à 2 h. 1/2, le général Dodds s'est rendu au ministère de la marine et a conféré avec l'amiral Rieunier et l'amiral Gervais.

Les étudiants de Montpellier

Montpellier, 24 mai. — Les manifestations des étudiants faites au mois de mars dernier contre le *Petit Méridional* viennent d'avoir leur dénouement devant le tribunal correctionnel.

Au cours d'une réunion d'étudiants, l'un d'eux avait dit que le *Petit Méridional* avait composé des mercenaires à raison de 3 francs par jour pour assommer les étudiants. Le journal la *République du Midi* avait reproduit cette assertion. Le *Petit Méridional* a poursuivi l'étudiant et le journal en diffamation. Le tribunal a condamné l'étudiant à 2 francs d'amende et à un franc de dommages-intérêts demandés par le journal, et la *République du Midi* à 50 francs d'amende réclamés par le journal, l'insertion dans les journaux, 1 franc de dommages et aux trois quarts des frais.

Un pharmacien assassiné à Marseille

Marseille, 26 mai. — Un pharmacien de la rue de Rome, M. Angnès, a été trouvé assassiné cet après-midi dans son arrière boutique, la gorge ouverte d'un coup de couteau.

L'assassin a volé 800 francs.

Faits divers Télégraphiques

(De nos correspondants spéciaux)

UN FRATRICIDE DE 14 ANS. — Laval, 24 mai. — Le jeune Maladrerie, âgé de quatorze ans, demeurant avec ses parents à Bréhigneles, achevait de manger sa soupe lorsqu'il laissa choir son écuelle qui se brisa.

« Je vais le dire à maman, s'écria sa sœur âgée de dix ans !»

— Si tu le dis, je te tire un coup de fusil, répondit-il.

— Certainement, je le dirai, répliqua la fillette.

Le jeune Maladrerie saisit un fusil et fit feu sur l'enfant, qui fut grièvement atteinte au bras.

On craint que l'amputation ne soit nécessaire.

La précoce meurtrier a été immédiatement arrêté.

Il ne manifeste aucun repentir.

Nouvelles Étrangères

La lutte électorale en Allemagne

Berlin, 24 mai. — Le manifeste électoral du centre catholique, a paru aujourd'hui ; il proteste contre la transformation du pays en camp en temps de paix, par l'incorporation de tous les hommes capables de porter les armes, ce qui nécessite des sacrifices épuisant complètement l'Allemagne.

La contradiction entre le projet gouvernemental et la proposition Huene fournit aux électeurs catholiques le mot d'ordre de la campagne électorale.

Le centre consent à voter les crédits nécessaires à la défense de la patrie, mais à la condition de ménager les contribuables et de sauvegarder les prérogatives budgétaires du Reichstag. Selon les vœux exprimés dans les résolut ons de M. Windthorst, il demande le rappel des jésuites et combat le socialisme et les doctrines anti-chrétiennes.

La défense des traités de commerce, l'établissement d'impôts somptuaires et la réforme fiscale forment le programme.

Berlin, 24 mai. — Les partisans de Bismarck à Dresde engagent les électeurs à faire un plébiscite en sa faveur.

Le comité central formé pour la lutte électorale, a rendu un manifeste très violent dans les provinces polonaises.

Hier à Posen, une réunion publique a été convoquée par les socialistes.

Jusqu'à présent aucun candidat polonais ne s'est présenté à Posen.

Les mesures russes contre l'agiotage

Saint Pétersbourg, 24 mai. — D'après le *Grashdanin*, le Conseil de l'empire a approuvé le projet du ministre des finances tendant à prendre des mesures contre la spéculation de faite à la bourse sur les billets de crédit, à régulariser les affaires et autorisa le ministre des finances à examiner toutes les fois qu'il jugera convenable les livres des banquiers et des agents de change.

LA BELGIQUE

Un coup de grisou

Hervé, 24 mai. — Un coup de grisou a eu lieu hier au charbonnage des Awirs-Houblesse ; cinq ouvriers ont été atteints, deux ont été tués sur le coup, les autres ont été grièvement blessés.

LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES MINEURS

Séance du Mercredi 24.

Vote des huit heures légales.

Les présidents d'aujourd'hui (on n'aime pas les gens qui s'obstinent à la connaître politicienne) chez les socialistes) sont MM. Woods membre de la Chambre des communes, pour l'Angleterre, et Rondez, un ancien internationaliste de Saint-Etienne, pour la France.

Les congressistes sont encore sous le coup de l'émotion produite par l'expulsion de MM. Basly et Lamendin. Aussi M. Dutrane du Borinage, croit-il être l'interprète des sentiments de tous en proposant de nommer M. Basly président d'honneur du congrès. Adopté par acclamations.

La proposition tendant à rechercher l'établissement de la journée de huit heures par une législation est à l'ordre du jour.

Estimant la discussion de principe épuisée par les débats des précédentes séances, l'assemblée décide de passer au vote.

Les présidents assistés des scrutateurs procèdent à une statistique consciencieuse de tous les groupes représentés, au point de vue numérique. Pendant ce temps on distribue des petits bulletins à tous les congressistes. Il est entendu que l'on vote sur les deux propositions du programme. Nous avons donné le texte du premier, ajoutons celui du second : « Que ce congrès conseille à tous les nationaux d'employer des moyens légitimes dans leur pays respectif pour obtenir la journée de huit heures. »

Les calculs du bureau donnent les résultats suivants : Tous les syndicats des mineurs, tant anglais et continentaux, représentés à Bruxelles, comptent ensemble 1,094,000 hommes. Les groupes du nord de l'Angleterre comprennent à eux seuls 100,000 adhérents. Les délégués de ces derniers groupes votent contre les huit heures à organiser par une loi. Tous les autres délégués votent affirmativement.

Les articles 1 et 2 sont adoptés par 994,000 mineurs sur 1,094,000 représentés. Les Belges, les Français, les Allemands et les Autrichiens acclament ceux des Anglais qui ont voté avec eux.

VOTE DE LA GRÈVE GÉNÉRALE

L'assemblée passe à l'examen de l'article 3 : « Que dans le cas où les Parlements nationaux refusent cette mesure, il devient nécessaire qu'on recoure à la grève générale pour l'obtenir. »

On va donc agiter de nouveau les menaces de grève internationale.

L'assemblée est très attentive, comme même. Les Belges et les Français, qui espèrent le concours des Anglais, conservent une attitude réservée, recueillie. On s'observe avant la joute oratoire.

C'est un délégué écossais, M. Weyr, qui se lève le premier. Les Français et les Belges, qui ne comprennent pas son discours anglais, attendent avec impatience la traduction qui leur sert bientôt leur actif interprète M. Smith.

On boit ses paroles. Voici : M. Weyr croit fermement que les anglais sans distinction du district doivent leur appui aux mineurs du continent, et il est certain qu'ils ne leur refuseront pas. Il est bien clairement qu'il faut employer tous les moyens légaux possibles pour obtenir les trois 8. Mais on ne doit pas agir avec trop de précipitation. L'orateur ne sait pas jusqu'où peut pousser les ouvriers belges, français, allemands et autrichiens peuvent peser sur les intentions de leurs Parlement respectifs. Le conseil de sagesse et de patience, qu'il se permet de donner, tombe peut-être à faux. En tout état de cause, il est bien certain que si les Parlements restent sourds aux revendications légitimes des mineurs, il faudra en venir à la grève universelle. Les houilleurs anglais chômant tous à la fois, la production sera arrêtée partout, et les gouvernements feront bien cédar.

Telle est est la note des Anglais qui se déclarent prêts à suivre les continentaux. L'honorable M. Burt, secrétaire parlementaire du *Board of Trade* dans le cabinet de Gladstone, se charge d'accentuer la note de prudence.

« Attention, dit-il, ne nous emportons pas. Réfléchissons. Si vous, partisans de la grève générale, tenez compte de l'avis de ceux qui y sont opposés. Je pense d'ailleurs qu'il faudra s'en rapporter à un arbitrage, au cas où une grave conflit éclaterait entre nous. Grève générale ! C'est bientôt dit. La vérité, c'est qu'on ne parviendra pas à l'organiser avant d'avoir obtenu partout la liberté d'association. Si non, elle est irréalisable.

M. Burt ajoute qu'il est également opposé à l'organisation, dans un très bref délai, de la grève générale, parce qu'il n'est pas partisan des menaces, et surtout des vaines menaces. Le principe de la grève générale est défendable, et il le défendrait au besoin ; mais c'est chose peu pratique.

S'adressant à M. Weyr, M. Burt lui demande s'il pense pouvoir organiser sérieusement une grève générale en Ecosse.

« Certainement », riposte M. Weyr. Mais M. Burt rest e incrédule, et croit que cette grève générale n'a pas plus de chances de réussir en Allemagne et en France. « Je sais, fait pu dire M. Burt, que tout ce que j'ai le courage de déclarer n'est pas agréable à entendre. Mais il y a des vérités qu'il faut savoir avouer. Avant de parler de grève générale organisons sérieusement nos syndicats. On dirait Mentor parlant à une assemblée de Télémaques.

Riposte vivement d'un de ceux-ci, M. Cullewaert. « Les paroles de M. Burt me paraissent singulières, déclare l'orateur belge. Jusqu'à ce jour j'avais cru que les mineurs anglais étaient fortement organisés. Leurs grèves me l'avaient suffisamment prouvé. Faut-il douter de tout cela ? Faut-il croire, comme nous le dit M. Burt, à des divisions possibles sur une question aussi importante que celle de la grève générale ? Si nous devons en être réellement partisans en principe, à quoi cela nous avancerait-il ? Nous avons déjà tenu quatre congrès. La cinquième devient inutile, si nous pouvons décider, cette fois, la grève générale au cas où nous n'obtiendrions pas les huit heures par les moyens légaux. »

C'est ce que pense aussi le délégué autrichien Cinger, qui surenchérit sur la nécessité des résolutions viriles. Aussi bien, les mineurs autrichiens n'attendront plus, ils sont trop misérables, ils feront au besoin une grève nationale.

Alors M. Johnson, du comté de Warwickshire, se charge de rétablir l'entente anglo-continentale. Après un bel hommage au caractère et au courage de M. Burt, il prétend que cet homme d'él te se trompe en déclarant la grève universelle impossible. « Il y a des difficultés, c'est évident, mais non une impossibilité. Et rien de plus efficace que la grève générale : exemple, le principe du suffrage universel conquis par ce moyen en Belgique.

Tous les auditeurs applaudissent. Le courage revient aux partisans de la grève universelle.

La délégation franco-belge donne lecture d'une proposition collective qui propose d'envoyer à une date déterminée aux différents Parlements des vœux en faveur de la journée de 8 heures.

Une autre date sera fixée pour la mise en vigueur simultanée de la loi des 8 heures dans tous les pays. Enfin, si le cas de campagne ne réussit pas, un congrès se réunira pour fixer l'époque de la grève universelle.

Après un discours de M. Calvignac, dit tirement écouté, on passe au vote.

Sur 1,094,000 mineurs représentés, il donne 974,000 voix pour la grève générale 120 000 contre. Les 100,000 houilleurs du nord de l'Angleterre, se sont joints les houilleurs du pays de Galles.

La séance est levée à 12 h. 30, au milieu des acclamations.

Le départ de Basly et Lamendin

Bruxelles, 24 mai. — Les députés français Basly et Lamendin, ont été conduits à la gare par tous les délégués.

Ils ont reçu les adieux des congressistes dans la cour de l'*Hôtel des Acacias* où plusieurs discours ont été prononcés, protestant au nom de la solidarité des travailleurs contre la décision du gouvernement.

Les deux députés socialistes français sont ensuite arrêtés dans la gare, suivis par les congressistes qui les ont une dernière fois acclamés au moment du départ.

Lorsque le train a été mis en marche, une formidable *Marseillaise* a éclaté. On a aussi poussé les cris de : Vive Basly ! Vive la république ! Vive l'Internationale !

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 38

VIVIANE

DEUXIÈME PARTIE

Et, s'il eut le bonheur de recevoir une tasse de thé de ses mains, car ce petit rien fut un bonheur pour lui, il écrivait la plus adorable sensation. A l'entendre chanter l'*Adieu* de Schubert il partit sans avoir pu lui dire son amitié autrement que par un long sourire de matin.

Et c'était son dernier jour de congé.

Le lendemain il qu'itait Paris, pour rejoindre son vaisseau Toulon, et la famille de Montmorcen en allait terminer l'été au bord de la mer.

Mais Gilbert emportait un délicieux souvenir son séjour à Paris. Il a beaucoup de parents et de son métier, qui jusqu'alors avaient rempli, et largement, sa vie, il y avait place, dans son cœur, pour la famille amie de qu'avait mis comme un des siens.

Et une grande place !

Il n'était point volontaire à lui-même qu'un sentiment plus tendre que l'amitié le rattachât à cette famille. Toutes les fois que l'idée de l'amour s'était présentée à son esprit il avait brusquement repoussé, comme un rêve fou. S'imaginer que l'amour, c'est à dire un mariage était possible entre lui, un modeste officier, n'ayant qu'une très modeste fortune, et Nile de Montmorcen, riche et portant un nom si illustre !... Il n'y voulait même pas songer.

Pourquoi s'abandonner à un rêve si insensé ?

Et il reconnaissait, avec ces délicieuses parties, que rien ne l'autorisait à se faire une semblable illusion.

On ne l'avait traité avec une telle affection que pour le remercier du courageux service rendu à Philippe. Et lui devait les envelopper tous dans un même, un égal sentiment d'affection...

Cependant, quand il se disait toutes ces choses et qu'il évoquait le souvenir de la famille de Montmorcen, le visage de ses nouveaux amis demeurait dans un joli vague d'où émergeait seule la délicieuse figure de la jeune fille.

Et en ce moment, penché à l'avant de son bateau, fraîchement bercé dans un rythme harmonieux, avec les doux bruissements de la mer, sous cette nuit-là, il s'imaginait Nile de Montmorcen, debout près du piano, chanter pour lui la romance de Schubert...

Et il prononçait à mi-voix, comme une musique adorable :

— Viviane... Viviane...

Une désagréable surprise l'attendait à Toulon. L'officier désigné pour lui succéder dans le commandement de son avisé, avait obtenu une prolongation de congé de quelques jours ; et Gilbert devait suivre la flotte, qui appareillerait le 2 janvier, pour aller manœuvrer dans les environs de Nice et du golfe Juan.

Ne voulant pas inquiéter sa mère, qui se croirait imaginé qu'il commençait une nouvelle campagne, il lui écrivit seulement que des formal tés le retenaient pour quelques jours à Toulon ; et il se disposa à accomplir, aussi philosophiquement que possible, cette petite corvée.

Cela arrive souvent dans le métier de marin.

L'arrivée de Silvestre lui apporta une distraction ; il s'intéressait à la vie de tous ses hommes, principalement à celle de ce brave garçon, qui était son protégé direct. Et il lui donna alors sa photographie, qui devait provoquer une si grande émotion chez la marquise de Fréveno.

Le 2 janv er, la flotte appareilla par un temps superbe, l'aviso de Gilbert en tête.

Et la jolie côte de France, si verdoyante et les deux dernières cornefrots des Alpes, se déroulait sous un soleil éclatant.

On s'arrêta un jour aux Salins d'Hyères, où l'on fit quelques expériences de tir, puis la flotte reprit sa marche ; et, un matin très doux, avec une atmosphère d'un joli gris, elle passait devant Cannes et mouillait au golfe Juan.

Le spectacle de la terre devenait enchanteur. Au fond des baies se dressaient des collines rondes, vertes, qui, de mamelons en mamelons, montaient vers les pics de l'Esperel, couronnés d'une neige éblouissante. Au pied de la côte, une infinité de villas élégantes, claires, coquettes, entourées de vrais bouquets de palmiers, de mimosas, d'eucalyptus, de dattiers, au milieu desquels éclata cet les notes vives des rosiers et des orangers.

Gilbert prenait déjà son album pour enlever vivement un croquis qu'il enverrait à sa mère, lorsqu'un canot du vaisseau-amiral lui porta l'ordre de se rendre immédiatement à terre, avec sa baleinière, et d'embarquer les personnes qu'attendait l'amiral ».

Il trouva que l'ordre était un peu bizarre, et manquait surtout de clarté ; mais, dans la marine, on ne discute pas. Il choisit ses hommes et partit.

Il dit simplement :

— Toutes les corvées sont donc pour moi, en ce moment ?

Sa baleinière marchait fort bien ; une demi-heure suffit à l'amener au bord.

En ce moment, par la petite ruelle qui descend de la rue d'Antibes à la mer, arrivaient l'amiral de Montmorcen, sa femme, Viviane et Madeleine et l'adorable baronne de Kornizan.

Gilbert fut si surpris qu'il demeura quelques secondes sans saluer... Et, les jeunes filles riaient gentiment de son embarras, il rougit comme un enfant pris en faute.

— Mesdames... Messieurs... balbutait-il d'une voix inintelligible.

— Je gage bien, dit l'amiral, en lui tendant la main, que vous ignoriez au-devant, de qui l'on vous envoyait... C'est un tour que vous a joué Philippe.

— Mais j'espère que vous n'en voudrez pas à mon cousin ? fit Madeleine avec un petit sourire en-dessous.

— Oh ! non, madame selle.

Gilbert se remettait, tout honteux de sa timidité de tout à l'heure ; et, après avoir adressé ses compliments à la famille de Montmorcen, il fit ranger sa baleinière contre l'embarcadère de bois qui forme tout le port du golfe Juan.

Il dit au rian :

— Vous allez être un peu serrées, mesdames, et mal assises... On ne m'avait pas prévenu.

Et, lorsque tout le monde fut installé dans la baleinière, Mme de Montmorcen lui révéla le gros mystère. Elle donnait une grande fête, dans sa villa de Cannes, qu'il pouvait voir, dominant la vallée du Cannet et celle de Vallauris, plantée sur l'arrêt d'un coteau, comme un petit chateau-fort ; et, quand une maîtresse de maison donne une fête, elle n'a jamais assez de danseurs.

— De belle sorte, mon cher monsieur, qu'un rien de rentrer à Paris, vous avez reçu l'ordre de venir ici... pour danser, tout bonnement. J'espère que madame votre mère ne nous en voudra pas ?

Il n'eut pas la force de songer au chagrin que le retard de son congé lui faisait éprouver à sa mère ; il était si heureux de se trouver auprès de Viviane !

Ils ne s'étaient encore rien dit ; mais, à chaque instant, leurs yeux se jetaient, à la dérobée, une pensée d'amitié.

On partit.

Gilbert qu'amiral surveillait la manœuvre avec autant de soin ; il échangeait des mots rapides avec le barreur pour bien prendre le flot afin d'éviter le lavage, et avec le mécanicien pour qu'il diminuât un peu la vitesse et évitât ainsi l'insupportable trépidation des petites embarcations à vapeur.

— Philippe est donc à bord du vaisseau amiral ? demanda-t-il, comme on se rapproche du bord.

— Oui, répondit Mme de Montmorcen : il l'a regagné ce matin seulement, ce qui vous explique pourquoi vous n'avez pas vu votre ami à Toulon.

On passait en ce moment devant l'aviso de Gilbert.

— Oh ! si on pouvait le visiter ! murmura Madeleine.

Elle seule avait parlé ; mais, au léger trouble de Viviane, il était facile de deviner que c'était aussi son avis.

L'amiral fronça un peu les sourcils : sans doute trouvait-il que l'on accablait un peu trop le lieutenant de gentilhomme ?... Gilbert s'empressa de dire qu'il voulait arriver plus tôt au vaisseau amiral, et il se contenta de répondre :

— Avons-nous le temps ?

— Mais oui, cela n'est rien, auprès de ce que vous allez voir sur le *Formidable* !

Viviane d'avance, se prétérait l'aviso de Gilbert au *Formidable*.

L'amiral, légèrement impatient, donna bientôt le signal du départ.

Vif ane eut un petit pincement de cœur en descendant de l'aviso : et, tandis qu'on filait vers le *Formidable*, elle se retournait pour regarder encore, sur la mer, ce délicieux gai, depuis quelques mois, occupait une si grande place dans ses pensées.

VI

LA VILLA DES ANÉMONES

Ce n'était pas un mystère pour personne que la famille de Montmorcen se laissait doucement manœuvrer par sa femme.

Cela avait commencé dès les premiers temps de leur mariage : l'absence continuelle du mari rendait toute lutte de la femme stérile absolue de son intérieur.

Et, quand les hautes situations de l'amiral rendirent la présence plus stable, l'éloignant de moins en moins de chez lui, le pli était pris de son intérieur, l'habitude était prise : l'amiral n'était certainement pas le maître chez lui.

Mais on avait l'adresse de ne jamais le lui faire sentir ; il pouvait toujours se croire seigneur absolu, comme au bord de sa flotte.

Ainsi, il avait rêvé d'habiter très peu Paris, ou, dans ses projets de retraite, au pied de terre lui suffirait. Il y possédait un hôtel.

Il s'était imaginé que le plus belle partie de sa vieillesse s'écoulerait en son château de Rothesaut, planté dans un site superbe, à l'est de la baie de Saint-Malo ; et il n'y pas tait que juste les bonnes vacances obligatoires de la saison des bains de mer.

Il était trop Breton, trop amoureux des sauvages, un peu sauvage, qui coûtent, furieuses, sur les plages et les rochers de l'Océan ; pour aimerbien passionnément cette mer bleue qu'à par de marée, qui ne vit pas ; et il avait rêvé d'habiter très peu Paris, ou, dans ses projets de retraite, au pied de terre lui suffirait. Il y possédait un hôtel.

Il s'était imaginé que la